



# PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE



**Les pertes d'exploitation venant s'ajouter aux dégâts, les conséquences d'un incendie pour l'entreprise sont souvent économiquement irrémédiables : dans près de 70 % des sinistres, l'entreprise disparaît et le personnel se retrouve au chômage dans l'année qui suit. Les statistiques indiquent qu'une PME-PMI restant fermée plus de 5 jours après un sinistre fait face à de grandes difficultés pour rester sur le marché. Contraints ou aidés par les objectifs opérationnels, les textes réglementaires, les nouvelles technologies mais aussi les moyens de communication, les dirigeants d'entreprises acceptent de moins en moins des arrêts de production. Ce phénomène est observé depuis de nombreuses années.**

## Vos enjeux

- Retrouver un niveau d'activité normal dans les plus brefs délais en cas de sinistre
- Disposer d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) mis à jour et testé régulièrement
- S'assurer qu'il prend en compte l'ensemble des scénarii susceptibles d'impacter durablement votre activité

## Notre offre de services

- Vous accompagner dans votre projet d'élaboration de Plan de Continuité d'Activité à travers :
  - Une présentation générale sur le PCA (enjeux, objectifs, moyens...)
  - La sensibilisation sur les différents types de scénarii à prendre en considération
  - Une méthodologie d'évaluation des risques et d'identification des activités, fonctions et équipements sensibles
  - La réalisation d'un cas concret (adaptée à votre activité)
  - La mise à disposition de documents types et d'outils d'aide à la réalisation d'un PCA
  - Une évaluation des documents réalisés
  - Des conseils et recommandations pour améliorer le PCA en place

## CAS CONCRET

A la suite d'une visite chez un de nos assurés, nous avons été sollicité pour l'assister dans l'élaboration de son plan de continuité d'activité. Cette intervention a d'abord consisté à réaliser une analyse de risque globale de son activité et à hiérarchiser les différents équipements, processus et données en fonction de leur criticité pour la poursuite de l'activité.

De nombreuses faiblesses ont été identifiées et notamment dans les domaines de :

- La sécurisation des données informatiques
- La gestion des stocks et des fournisseurs
- La sécurisation de l'outil de production

Cette démarche a abouti à la mise en place de mesures préventives (matérielles, organisationnelles et humaines) qui ont permis de réduire de manière significative la probabilité de survenue et les conséquences d'un sinistre d'intensité. Les principales mesures de prévention ont consisté en :

- La protection de la salle informatique par un système d'extinction automatique au gaz associée à une procédure de back up efficace
- Un audit des fournisseurs critiques et des délais de réapprovisionnement des matières premières
- Un ajustement sur la répartition géographique des lignes de production entre les divers sites de fabrication du groupe

**Pour toute information complémentaire**

[prevention-france@chubb.com](mailto:prevention-france@chubb.com)



**Chubb Insurance Company of Europe S.E.**  
6, boulevard Haussmann - 75009 Paris  
[www.chubb.com/fr](http://www.chubb.com/fr)

**Loss Control**  
SERVICES

Cette fiche ne contient aucune information sur les polices d'assurances souscrites par Chubb Insurance Company of Europe SE dont vous pourrez trouver le descriptif dans les brochures marketing prévues à cet effet. Chubb Insurance Company of Europe ne garantit en aucune manière l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité de l'information présentée et n'assume aucune responsabilité pour les effets, quels qu'ils soient, pouvant découler de l'utilisation de tous renseignements, documents ou de toutes procédures mentionnés dans le présent document. Les informations contenues dans cette fiche technique ne sont données qu'à titre purement informatif et ne constituent en aucun cas une consultation juridique que seul un professionnel du droit est habilité à fournir.

Au regard de la publicité, «Chubb» fait référence aux sociétés d'assurance membres du groupe Chubb dont vous trouverez la liste complète sur le site [www.chubb.com](http://www.chubb.com). Chubb Insurance Company of Europe SE est une compagnie européenne enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles à l'adresse 106 Fenchurch Street, London EC3M 5NB, Royaume-Uni. Chubb est autorisée et réglementée par la FSA (Financial Services Authority). Capital social : 3.000.000 GBP.